

## Dialogue social

**Le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a présenté la méthode retenue pour la préparation de la conférence sociale au Conseil des ministres du 23 mai.**

Formation professionnelle et du Dialogue social, la ministre des Affaires sociales et de la Santé et, Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, chacune des organisations syndicales représentatives et chacune des organisations patronales.

Durant la campagne, François Hollande, avait annoncé sa volonté de donner une place essentielle au dialogue social dans la conduite des réformes du quinquennat. Le rôle des partenaires sociaux sera d'ailleurs expressément inscrit dans la prochaine révision constitutionnelle. Il l'avait, notamment, affirmé à Rennes, le 4 avril

Il réunira ensuite l'ensemble des organisations, au début du mois de juin, pour arrêter avec elles les modalités de préparation, l'organisation et l'ordre du jour de la conférence sociale.

« Une grande conférence sera organisée avec les partenaires sociaux, que je respecte. Patronat et syndicats débattront des grands sujets du quinquennat : l'emploi des jeunes, la formation, la souffrance au travail, le partage de la valeur ajoutée », avait indiqué le candidat.



Jean-Marc Ayrault a rencontré les syndicats

Dans cet esprit, une conférence sociale, réunie en juillet, se saisira des priorités sociales du pays, afin de partager les éléments de diagnostic et d'engager les travaux qui permettront d'apporter des réponses adaptées, notamment sur l'emploi, la formation professionnelle, la compétitivité, les salaires, les retraites ou encore les conditions de travail.

Expression de la conception du dialogue social du gouvernement, la conférence sociale sera d'abord une méthode. Elle associera les organisations représentatives des salariés et des employeurs à la détermination et à l'ouverture des chantiers prioritaires.

Dans un premier temps, le premier ministre a rencontré, le 29 mai, avec le ministre du Travail, de l'Emploi, de la

Avant le 14 juillet, le président de la République réunira les partenaires sociaux pour la conférence sociale. Cette réunion permettra d'ouvrir les chantiers de réformes identifiés, de fixer, en fonction des priorités ainsi dégagées, le calendrier des travaux et de déterminer selon quelle méthode chacune des thématiques sera traitée : négociation entre partenaires sociaux, concertation, exercice tripartite État-organisations syndicales-organisations patronales.

La conférence sociale s'inscrira dans un processus continu tout au long du quinquennat, organisé autour de rencontres régulières. Le ministre en charge du dialogue social rendra compte de l'avancée des travaux en Conseil des ministres. 🌹

**CAP  
FINISTÈRE**  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 31/05/2012



**Dossier de la semaine**  
*Une campagne de terrain*



**Vie de la Fédération**  
*Pour le développement de Brest*



**Interview**  
*Un phénomène européen*  
Avec Béatrice Giblin

## Programme

*Quel est le programme des candidats UMP aux Législatives ? Celui des candidats socialistes et/ou soutenus par le PS est connu : ce sont les 60 propositions de François Hollande qui seront mises en œuvre selon un calendrier déjà annoncé. C'est d'ailleurs sur cette base que les électeurs ont élu François Hollande à la présidence de la République.*

*Mais que proposent les candidats UMP ? Appliquer les propositions défendues par Nicolas Sarkozy pendant la campagne présidentielle ? C'est-à-dire organiser des référendums pour stigmatiser les demandeurs d'emploi et les étrangers ? Mettre en place la traçabilité de la viande halal ? Permettre aux jeunes de passer les épreuves du code de la route au lycée ? Ou s'agit-il, simplement, de départager François Fillon et Jean-François Copé dans la course à la candidature pour 2017 ?*

## Un sans-faute



A Châteaulin, le 25 mai, Bernard Poignant a participé à la réunion publique organisée par Richard Ferrand. Ce proche du président de la République a insisté sur la manière dont les Français perçoivent le début de la présidence de François Hollande.

Les premières heures qui suivent l'élection d'un nouveau Président, bien que symboliques, impriment tout de même le style d'un quinquennat. Dix-neuf jours après son élection, dix jours après la nomination de Jean-Marc Ayrault à Matignon et neuf jours après la désignation des membres du gouvernement, Bernard Poignant s'est livré à une analyse.

« C'est un peu tôt mais les Français regardent avec attention comment François Hollande entre dans la peau du chef de l'État », a expliqué le maire de Quimper. « Et jusqu'à présent, c'est plutôt réussi. » Surtout si on compare avec ce qui s'était passé en 2007.

François Hollande a pris connaissance des résultats du second tour de la Présidentielle à Tulle, il a fêté sa victoire à la Bastille et, le 8 mai, il était à l'Arc de triomphe.

Rien à voir avec le Fouquet's, la Concorde et les vacances sur un yacht.

La journée d'investiture, essentielle, s'est déroulée sans accroc. Le discours fut sans faute et les hommages rendus à Jules Ferry et Marie Curie résumant parfaitement l'orientation que le nouveau président souhaite donner à son quinquennat : l'éducation, la science, le progrès et l'égalité hommes-femmes.

Sur la scène internationale aussi, François Hollande a parfaitement réussi ses premiers rendez-vous particulièrement importants, comme le G8 ou le sommet de l'OTAN. « Les équipes de Nicolas Sarkozy avaient tellement répandu de mensonges sur la soi-disant inexpérience du candidat socialiste que ses interlocuteurs ont été obligés de reconnaître qu'ils avaient affaire à un président qui domine parfaitement ses dossiers et qui sait exactement où il veut mener la France. »

A la droite qui brocarde la « présidence normale », Bernard Poignant répond que François Hollande respectera l'esprit de la constitution de la V<sup>e</sup> République. « Le 17 juin, il faut un vote de cohérence, par rapport au 6 mai », a répété le maire de Quimper qui résume cela d'une formule lapidaire, « on n'a pas viré Sarkozy pour voir revenir Copé ».

## Une campagne de terrain

La campagne que mènent les candidats socialistes tous les jours dans les circonscriptions n'a rien à voir avec celle de leurs adversaires de l'UMP.



Le 24 mai, à Berven

Marylise Lebranchu et son remplaçant, Gwenegan Bui, étaient, le 24 mai, en campagne à Berven, dans la partie léonarde de la 4<sup>e</sup> circonscription.

Pour les agriculteurs qu'ils ont rencontrés, la législation concernant les animaux protégés doit être revue. En effet, les choukas, corbeaux particulièrement voraces, détruisent une grande partie des semis. Or, il est interdit de les chasser.

À Tréfléz, lors de la réunion publique du 21 mai, Chantal Guittet a eu l'occasion de discuter avec des artisans du statut d'auto-entrepreneur.

« Ce statut s'applique, depuis 2009, aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale à titre principal ou complémentaire », explique la candidate dans la 5<sup>e</sup> circonscription. Soumise à des règles fiscales et sociales différentes, l'auto-entreprise a un statut dérogatoire du droit commun de l'entrepreneuriat. Les seules barrières sont le dépassement de deux seuils de chiffre d'affaires annuels : 80 000 euros pour le commerce, 32 000 euros pour les services.

« Les artisans que j'ai rencontrés se plaignent, à juste titre, de la concurrence déloyale à l'égard des autres régimes d'entrepreneuriat, notamment en matière d'imposition ».

Ils dénoncent également la mise en œuvre d'une économie parallèle qui

fragilise les artisans et commerçants employeurs de main-d'œuvre.

« Je souhaite une réforme de ce statut, avec un encadrement très strict et une limitation dans le temps de un ou deux ans maximum », a indiqué Chantal Guittet.

En rencontrant les électeurs durant sa campagne, Richard Ferrand constate que la tâche des prochains députés sera immense. « Je suis régulièrement interpellé sur les problèmes à Pôle Emploi », explique-t-il. « A la fois par des demandeurs d'emploi qui ne supportent plus d'être traités comme des fraudeurs en puissance, qu'il convient de fliquer, mais aussi par les chefs d'entreprises qui ne parviennent pas à recruter les salariés dont ils ont besoin. »

Les élus, en particulier des communes rurales, insistent, quant à eux, sur les 60 000 postes dans l'Éducation nationale. « Tous les ans, il faut se battre pour maintenir des postes ou des demi-postes, indispensables pour la survie des écoles rurales. Il existe une vraie attente des élus pour qu'enfin, l'éducation redevienne une priorité et que toutes les écoles aient les moyens de fonctionner », estime Richard Ferrand.



Le 25 mai, à Châteaulin

Il était aussi question d'éducation et plus généralement de jeunesse, le 26 mai à Quimper, sous le chapiteau monté par le MJS sur l'esplanade François Mitterrand. « Il s'agit d'un chapiteau itinérant qui sillonne la France, pour mettre à l'honneur les jeunes, leurs préoccupations et leurs combats », explique Jean-Jacques Urvoas qui a participé aux débats. « Il a beaucoup été question de la précarité que subissent les jeunes », indique le candidat. En effet, 50 % de la population pauvre à moins de 30 ans et le coût du loyer représente plus de 20 % de son budget pour ceux qui ont moins de 25 ans. 🏠

# Pour le développement de Brest

**Avec 62,7% des suffrages, le 6 mai, pour François Hollande dans sa circonscription, Patricia Adam et son remplaçant, Réza Salami, peuvent aborder les élections législatives sereinement, estime une partie des observateurs politiques.**

« Il n'en est rien », explique la députée sortante. Avec une réunion publique dans chaque canton, des portes-à-portes quotidiens et une présence sur tous les marchés, la candidate socialiste mène une campagne particulièrement active. **« Rien n'est jamais acquis, il faut toujours convaincre les électeurs de se mobiliser pour élire une majorité de gauche, les 10 et 17 juin. »**

En outre, un document de 14 pages va être distribué, de manière militante, dans toutes les boîtes aux lettres.

« Cette campagne est différente de celles que j'ai déjà pu mener », explique



Patricia Adam à la rencontre des électeurs

l'élue brestoise. **« Le 17 juin, je vais siéger dans la majorité et pouvoir ainsi participer aux prises de décisions. »**

La députée sortante, vice-présidente de la commission de la Défense, insiste tout particulièrement, dans son bilan et ses propositions, sur tout ce qui touche à la Marine et d'une manière générale à la Défense. **« Nous avons ici un secteur**

**industriel à conforter et à développer »,** explique-t-elle. **« D'ailleurs, je me félicite d'avoir permis que l'université de la Défense, qui rassemble les 500 principaux décideurs dans ce domaine, se réunisse à Brest, au mois de septembre. »** Mais le tissu industriel brestois doit aussi être mobilisé

autour des projets liés aux énergies marines ou de la réparation navale civile.

La députée de Brest insiste aussi sur les questions liées à la jeunesse dans la continuité des dossiers qu'elle a suivis durant son mandat.

En savoir plus :

<http://www.patricia-adam.fr/>

## Interview

# Un phénomène européen

Avec Béatrice Giblin

**La revue Hérodote (éditions La découverte) a consacré son numéro du 1<sup>er</sup> trimestre 2012 à l'extrême-droite en Europe. « Même s'il ne s'agit pas d'une vague brune, ce phénomène, qui touche en particulier l'Europe du nord, doit inciter à la vigilance », explique Béatrice Giblin, directrice de la revue.**

**Cap Finistère : L'extrême-droite progresse-t-elle partout en Europe ?**

**Béatrice Giblin :** Non, pas partout. En Italie par exemple, je ne crois pas qu'on puisse classer la ligue du nord parmi les partis d'extrême-droite. En Espagne, les bons résultats d'une formation d'extrême-droite, en Catalogne, ont provoqué un débat salutaire dans le pays. On ne peut donc pas parler de vague brune qui déferle sur toute l'Europe. Mais les résultats obtenus par certaines formations en Europe du nord sont inquiétants.

**Cap Finistère : L'islamophobie est-elle le point commun de tous les partis d'extrême-droite en Europe ?**

**Béatrice Giblin :** Pas tout à fait puisqu'en Hongrie, par exemple, le mouvement est surtout contre les Roms. Mais il est vrai que la plupart des partis d'extrême-droite jouent sur l'islamophobie, en particulier, dans les pays d'immigration récente où la liberté des mœurs est assez développée. La proportion d'immigrés n'est pas importante mais ces populations sont concentrées dans certains quartiers. Or, la présence de femmes voilées provoque des réactions de peur et de rejet, attisées par l'extrême-droite qui utilise aussi un contexte international tendu pour faire croire que l'ensemble des Musulmans sont prosélytes.

**Cap Finistère : Pensez-vous qu'internet joue un rôle important dans la diffusion des idées d'extrême-droite ?**

**Béatrice Giblin :** Oui, dans la mesure où internet permet de mettre en relation

des personnes qui ne se seraient pas rencontrées autrement.

Mais de là à penser qu'il existe une organisation européenne qui coordonne l'extrême-droite en Europe, il y a un pas que je ne veux pas franchir.

**Cap Finistère : La « droitisation » des partis conservateurs constitue-t-il aussi un phénomène européen ?**

**Béatrice Giblin :** Oui, j'ai tendance à le penser. Il suffit de reprendre le discours de la frontière, tenu par Nicolas Sarkozy, pour s'en convaincre. Ensuite, dans de nombreux pays les partis de la droite traditionnelle doivent tenir compte des partis d'extrême-droite pour accéder ou se maintenir au pouvoir. On vient d'en avoir l'illustration aux Pays-Bas où le PVV a fait chuter le gouvernement. Dans ces conditions, les conservateurs donnent des gages à l'extrême-droite.



# Agenda

**10 juin**

**8h00 à 18h00 : Premier tour des élections législatives.**

**17 juin**

**8h00 à 18h00 : Second tour des élections législatives.**

**Les dates des réunions publiques de nos candidats aux Législatives sont en ligne sur le site [www.ps29.org](http://www.ps29.org)**

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428  
N° 959 - Vendredi 1<sup>er</sup> juin 2012  
[www.ps29.org](http://www.ps29.org) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

**Abonnement**

**Réabonnement**

Abonnement pour un an : 20 euros  
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste

# En bref

## Amnésie ?

Agnès Le Brun est-elle devenue amnésique le 6 mai ? Maire de Morlaix et députée européenne, élue sur la liste UMP, elle a accueilli chaleureusement Nicolas Sarkozy au parc de Langolvas. Elle avait auparavant soutenu l'action de l'ancien président à l'occasion d'un rassemblement d'élus UMP, à Paris. En sa qualité de secrétaire départementale de l'UMP dans le Finistère elle est

régulièrement intervenue dans la presse locale durant la campagne présidentielle.

Mais, depuis le 6 mai, la candidate aux Législatives dans la 4<sup>e</sup> circonscription semble avoir oublié le nom même de son parti : aucune référence, ni à l'UMP ni à Nicolas Sarkozy dans ses premiers documents de campagne ou sur son affiche électorale.

On peut comprendre, dans une circonscription où 60,71 % des électeurs ont voté le 6 mai pour François Hollande, que la candidate UMP puisse être tentée de

faire oublier son engagement auprès du président sortant. Mais il ne faut tout de même pas prendre les électeurs pour des imbéciles. Eux, ne sont pas amnésiques.

## Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Bernard Omnes, adhérent de la section de Landerneau, militant associatif et syndical.

Nous adressons à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

# Annonces légalles & judiciaires

## LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats  
143, avenue de Kéradennec  
29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 90 04 35

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à QUIMPER du 21 mai 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

### Dénomination :

**HYDRO GÉNÉRATION FROMVEUR.**

**Forme :** Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle.

**Siège :** Marygold II, 3, rue Pitre Chevalier - 29000 QUIMPER.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

**Capital :** 100 euros.

**Objet :** La valorisation énergétique du gisement hydrocinétique du Fromveur, la réalisation de toutes démarches et études permettant le développement, la construction et l'exploitation du gisement hydrocinétique du Fromveur.

**Présidente :** La société SABELLA, Marygold II, 3, rue Pitre Chevalier - 29000 QUIMPER.

La société sera immatriculée au RCS de QUIMPER.

Pour avis,  
La Présidente.

## LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats  
143, avenue de Kéradennec  
29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 90 04 35

### SABELLA

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 37 000 euros

Siège social : 140, boulevard de Créac'h Gwen - 29000 QUIMPER

Transféré : Le Marygold, 3, rue Pitre Chevalier - 29000 QUIMPER

509 163 689 RCS QUIMPER

Aux termes d'une délibération en date du 21 mai 2012, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 140, boulevard de Créac'h Gwen - 29000 QUIMPER au 3, rue Pitre Chevalier, Le Marygold - 29000 QUIMPER, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de QUIMPER.

Pour avis,  
Le Président.

## PIERRE LE REST

Avocat

3, rue Kéavel - 29200 BREST  
Tél. 02 98 44 04 16

## PRESQU'ÎLE MÉCANIQUE MARINE - PMM

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 20 000 euros  
Siège social : 22, rue des Jardins  
29160 CROZON  
751 152 372 RCS QUIMPER

Aux termes d'une délibération en date du 3 mai 2012, les associés ont décidé de transférer à compter du même jour, le siège social pour le fixer à CAMARET-SUR-MER (29570) Le Sillon.

L'article 5 des statuts a été modifié.

Pour avis,  
La Gérance.

## LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats

143, avenue de Kéradennec  
29334 QUIMPER CEDEX  
Tél. 02 98 90 04 35

## ÉTABLISSEMENTS MATHIS

Société par Actions Simplifiée à Directoire  
et Conseil de surveillance  
au capital de 50 000 euros  
Siège social : Zone Artisanale de Keranguyon  
29950 BÉNODET  
304 455 371 RCS QUIMPER

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 avril 2012, il résulte que le capital social a été réduit d'un montant de 2 500 euros, par annulation de 250 actions et porté de 50 000 euros à 47 500 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

**Nouvelle mention :** Le capital est fixé à 47 500 euros.

Pour avis.

## SELARL JEAN-MARC BERROU

Avocat

3, rue Kéavel - 29200 BREST  
Tél. 02 98 44 04 16

## AUFFRET FINANCES CONSEILS

SARL au capital de 10 000 euros  
Siège social : 7, Vallon de l'Estacade  
29460 DAOULAS  
540 035 524 RCS BREST

En date du 30 mars 2012, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient : Conseil pour la gestion et les affaires, Conseil en gestion de patrimoine, Conseil en investissements financiers, Démarchage bancaire et financier, Courtage et intermédiation en assurance, Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement, Transaction sur immeubles et fonds de commerce.

L'article 2 des statuts a été modifié.  
Modification au RCS de BREST.

Pour avis,  
La Gérance.

## AUTOCRUISE

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 1 000 000 euros  
Siège social : ZAC Technopôle Brest Iroise  
Secteur de la pointe du Diabole  
29280 PLOUZANÉ  
RCS BREST 380 295 451

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 30 juin 2012, les associés ont nommé la société **ERNST & YOUNG & AUTRES**, ayant son siège social à NEUILLY SUR SEINE (92200) 41, rue Ybry, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et la société **AUDITEX** ayant son siège social à LA DÉFENSE Cedex (92037) Tour Ernst & Young Faubourg de l'Arche en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de la société ERNST & YOUNG AUDIT et de Monsieur François CARREGA, pour une période de six exercices.

Pour avis.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2012 de la **SARL S'PORTOBIEN** en liquidation, au capital de 5 000 euros, Zone de Mescoat - 29800 LANDERNEAU, 524 786 480 RCS BREST, a approuvé les comptes et prononcé la clôture de la liquidation. Dépôt au RCS de BREST. Le liquidateur : GUILPAIN Thomas, 6 Plas an dans - 29800 LA MARTYRE.

## SOLAR ÉNERGIE PROPRE

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 50 000 euros  
ZA de Goarem Goz  
29860 KERSAINT-PLABENNEC  
500 632 534 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 22 mai 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.225-48 du Code de commerce, n'a pas décidé qu'il y avait lieu à dissolution anticipée de la société.

Pour avis.

## AVIS

**SKOLANET E-LEARNING**  
SARL SCOP à capital variable  
Espace Kermaria - 29260 LE FOLGOËT  
RCS BREST B 535 026 603

Aux termes d'une délibération du 3 mai 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer la dénomination sociale **SKOLANET E-LEARNING** par **E-LEARNING TOUCH** et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis,  
La Gérance.

**Ce numéro a été imprimé à  
4 800 exemplaires**